

La Sentinelle

Quotidien socialiste

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE 10.80 5.40 2.70 0.90
ÉTRANGER 26.- 13.- 6.50

ANNONCES

LA LIGNE 10 CT.
RÉCLAME, en 3^e page . 25 »
PETITES ANNONCES, p.
3 insertions 75 »

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 8 pages.

PARTI SOCIALISTE SUISSE

Communication du Bureau

Le Comité directeur du parti est formé des camarades : J. Frey (Bâle), E.-P. Graber (La Chaux-de-Fonds), H. Greulich (Zurich), R. Grimm (Berne), J. Heusser (Zurich), V. Keel (St-Gall), Ch. Naine (Lausanne), P. Pflüger (Zurich), F. Ribi (Lausanne), A. Rimathé (Zurich), A. Robmann (Zurich), J. Schmid (Olten), J. Sigg (Zurich), F. Studer (Winterthur), H. Vogel (Zurich).

Ont été élus : Président : Dr F. Studer ; Vice-président : P. Pflüger. — Le Bureau est formé des camarades : Studer, Pflüger, Vogel, Rimathé et Robmann.

Le Comité directeur s'est donné un Règlement déterminant les compétences du Comité, du Bureau et du Secrétariat. Les deux secrétaires ont voix délibérative dans le Comité directeur. Le camarade Fährdrich obtiendra sa démission du Comité directeur du Grutli pour le 1^{er} avril 1915. Dès ce moment il vouera toutes ses forces au service du Parti lui-même.

Pour le 1^{er} mai, on publiera un journal spécial qui aura une édition allemande et une édition française.

En avril, on organisera une « Semaine Rouge ». Des renseignements sur la propagande et l'agitation à organiser suivront.

Le Compte-rendu du Congrès d'Aarau paraîtra en janvier. Les caissiers sont rendus attentifs au fait que les exemplaires obligatoires seront envoyés par remboursement. En conformité aux résolutions du Congrès d'Aarau, le Comité directeur a nommé les commissions suivantes :

Réforme des finances fédérales : Wullschlegler, Klöti, Grimm.

Droit de vote des femmes : Robmann, Studer, Greulich.

Suppression du Droit pénal militaire et des Tribunaux militaires : Pflüger, Sigg, Lang, Affolter, Naine.

Démocratisation de l'armée (Proposition Lucerne) : Graber, Brüstlein, Heusser.

Délégations :
Jeunes Socialistes : Hans Vogel.
Fédération des Ouvrières : Robmann.

Secours aux prisonniers politiques en Russie : Platten.

Commission des Réfugiés : Vogel, Rimathé, Fährdrich, Platten.

Un Parc d'esclaves

En lisant l'article : « Dans les coulisses », qui paraîtra dans le « Métallurgiste », les ouvriers syndiqués ou non, comprendront clairement que leur liberté individuelle, théoriquement, légalement et moralement a fini son existence dans la pensée du monde patronal suisse.

Le patronat helvétique ose tout ! C'est une audace sans pareille que d'adresser un rapport au gouvernement de la plus vieille des républiques, lui demandant de supprimer aux citoyens prolétaires le droit de sortir du pays. C'est un droit inviolable, nous semble-t-il, celui que possède toute personne d'aller librement s'établir où elle entend à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Cependant, le patronat suisse abandonne ce principe essentiel de la liberté et réclame que les ouvriers suisses n'aient plus la possibilité de sortir du pays.

Un ouvrier représente une force productrice ; les circonstances raréfiant cette force sur le marché, le patronat se voyant obligé d'en élever le prix d'achat, demande tout simplement au gouvernement de prendre, à l'égard des ouvriers, les mêmes mesures que les agrariens réclament pour tirer profit de leur bétail, c'est-à-dire une mesure de frontières.

On empêchera la sortie du pays de tout ouvrier de la même façon que l'on empêche actuellement la sortie de tout bétail de boucherie. Vaches, moutons, ouvriers, boeufs, tout cela est marchandise défendue à l'exportation.

Cette mesure est nécessaire au marché intérieur, nécessaire à la fortune des possédants, utile aux capitalistes suisses. Elle doit donc, selon l'opinion de messieurs les patrons, faire l'objet d'un arrêté du Conseil fédéral.

Cette idée est si bien ancrée dans la pensée de nos industriels que par avance on incite le Conseil fédéral à ne tenir aucun compte des protestations qui pourraient se produire dans les organisations ouvrières.

Cette prétention exorbitante n'est pas même voilée d'un intérêt patriotique ; elle est simplement matérielle et personnelle aux industriels suisses.

Au Grand Conseil neuchâtelois, M. Girard-Gallet, avec une très belle franchise, avait exposé ce point de vue des industriels suisses, réunis en séance spéciale dans ce but, et nous ne sommes pas surpris d'en voir aujourd'hui un commencement d'exécution pratique par l'envoi d'un rapport au Conseil fédéral. Que va faire celui-ci ?

Entrera-t-il dans les vues des patrons et prendra-t-il un arrêté qui interdirait aux ouvriers suisses de sortir du pays ?

Si cela était, la classe ouvrière suisse, perdant les seuls droits qui lui restent encore, se trouverait exactement dans la situation des esclaves, avec cette différence toutefois, que les patrons ne sont pas tenus comme l'étaient les propriétaires de ce bétail humain, d'assurer la nourriture aux individus qu'ils privaient de leur liberté. La Suisse, avec un arrêté pareil, deviendrait un parc d'esclaves.

Il nous semble que les industriels en prenant cette décision narguent et injurient le prolétariat suisse. Mais nous pensons aussi que les citoyens-ouvriers n'admettront pas cette main-mise sur leurs droits personnels et que dans un élan formidable ils s'élèveront contre toute mesure restrictive qui les blesserait profondément dans leurs droits et dans leurs intérêts.

On a fait des révolutions pour moins que cela.

A. GROSPIERRE.

P. S. — Reste à savoir encore comment cette mesure pourrait être envisagée dans les pays voisins. Si pour des intérêts aussi bas, c'est-à-dire pour être quitte de payer des salaires convenables aux ouvriers, le seul moyen propre à les retenir, on empêchait les ouvriers de passer la frontière, reste à savoir, disons-nous, si les gouvernements étrangers laisseraient faire.

Il est fort possible que se trouvant lésés par une semblable mesure, ils imposeraient des conditions à l'entrée des articles de première nécessité pour notre pays et qu'en fait, notre gouvernement sera mis dans l'obligation de recevoir sur les doigts en voulant faire l'application d'une mesure aussi réactionnaire.

Sous la botte militaire

Le cas du « Volksrecht »

Ce qui donne une très grande importance à la poursuite militaire intentée contre le *Volksrecht*, dont nous avons déjà parlé, c'est moins l'article incriminé et l'enquête elle-même que la manière dont cette dernière est conduite et les moyens employés pour trouver l'auteur de l'article.

Le 8 octobre 1915 parut dans le *Volksrecht*, sous le titre « Noyé ou fusillé », un entrefilet complétant le communiqué, paru le jour précédent, et qui traitait du mystérieux cas Leupp, du bataillon de crabiniers 6, qui, comme on sait, tenta de désertre à la suite d'une punition de six jours d'arrêts pour une bagatelle. Cette peine l'affecta tellement qu'il prit la fuite dans la nuit ; mais il fut découvert par le poste de garde de la frontière. Poursuivi à coups de fusil, il tenta d'atteindre à la nage la frontière italienne. Son cadavre fut retiré le lendemain du lac et il fut sévèrement défendu, à ceux qui connaissent cette aventure, d'en parler et de la raconter à qui que ce soit. Le 8 octobre, une note officielle, publiée par un grand nombre de journaux, contenait le récit détaillé de cette affaire. Le *Volksrecht* en publia, sans exprimer aucune critique, une simple relation, telle qu'elle était racontée, de bouche en bouche, dans le Tessin.

À la suite de cet article, une enquête militaire fut ouverte contre le rédacteur responsable, notre camarade Nobs. L'enquête était dirigée par le capitaine Wüst, avocat à Zurich, avec l'aide du capitaine Graber, avocat et membre du conseil de la ville de Lucerne.

On demanda au rédacteur le nom de l'auteur de l'article qui refusa naturellement de le donner. Là-dessus, le capitaine Wüst dit d'un ton brusque :

« Cela ne vous regarde pas ! Nous n'avons pas à nous occuper du secret de la rédaction. Si vous ne nous dites pas tout de suite le nom de l'auteur, je vous fais arrêter immédiatement. »

Naturellement, Nobs ne se laissa pas intimider et refusa d'indiquer le nom de l'auteur.

Là-dessus, le capitaine Wüst s'écria : « Si vous ne dites pas le nom de l'auteur, nous irons dans le bâtiment du *Volksrecht* » situé à 50 pas du local où avait lieu l'interrogatoire. — Réd., nous perquisitionnerons et nous nous emparerons des manuscrits et de la correspondance de la rédaction. Nous trouverons déjà le nom de l'auteur. »

Nobs protesta et déclara qu'il avait détruit lui-même le manuscrit concernant cet article et que, par conséquent, une perquisition serait vaine. Le capitaine Wüst ne crut rien de ce que disait Nobs, mais n'osa pas l'arrêter, ni opérer une perquisition.

Le juge d'instruction poursuit son enquête comme s'il avait à fonder et à construire une plainte et non simplement à enquêter. Il essaya d'obtenir, de celui qui n'était pas encore accusé, mais seulement l'objet d'une enquête, qu'il consente à une interprétation de quelques passages de l'article incriminé qui dépassait ce que l'article contenait.

Comme notre camarade refusait obstinément, le capitaine Wüst l'offensa grossièrement en lui disant : « Ce que vous dites, c'est du fumier ! » En même temps, il crut avoir le droit de désigner les principes politiques du prévenu et du parti socialiste par les termes « théories idiotes ».

Notre camarade Nobs protesta et déclara que le juge d'instruction se conduisait en accusateur et qu'il tentait d'incriminer une opinion politique. Wüst lui répondit ceci, que Nobs sténographia immédiatement :

« Certainement, nous voulons aussi, en partie, punir l'opinion qui est exprimée dans les articles militaires du *Volksrecht*. Sur la remarque de Nobs que des délits d'opinion n'existent plus, le capitaine Graber se plaça à côté de lui et lui dit : « Parfaitement, il existe encore des délits d'opinion. » (1)

Lorsque l'interrogatoire fut terminé, à 1 heure, le capitaine Wüst avisa Nobs qu'il était arrêté et qu'il serait conduit au poste de police cantonal. Nobs protesta et déclara que les organes de la justice militaire n'en avaient pas le droit parce qu'il se mettait volontairement à leur disposition. On lui répondit que cela était nécessaire pour éviter que les manuscrits fussent détruits. Du reste, on se contenterait de le faire surveiller par un détective dans son logement. Sur la demande de Nobs : Jusqu'à quand cela durera-t-il ? on lui répondit : « Jusqu'à ce que la réponse de Berne soit là. » (Ce qui laisse supposer que le juge d'instruction avait téléphoné à Berne pour y prendre des ordres.)

Nobs fut alors surveillé par un détective jusqu'à l'arrivée de la réponse, soit pendant deux heures. La réponse dut être négative, car la perquisition n'eut pas lieu.

Le capitaine Wüst interdit ensuite à Nobs de publier un article sur cet interrogatoire sans sa permission.

La rédaction répondit qu'elle était d'accord, mais que plus tard, quand le moment serait venu, elle le publierait sans s'occuper de la censure.

Le *Volksrecht* l'a publié il y a quelques jours ; c'est ce qui nous permet de donner connaissance aujourd'hui à nos lecteurs de cette déplorable affaire.

Quand ces abus révoltants cesseront-ils ?

Conseil général

de la Commune de la Chaux-de-Fonds

Séance du mercredi 22 décembre 1915 à 8 heures du soir

Notre camarade Justin Stauffer, président du Conseil communal sortant de charge ouvre la séance. Il annonce la démission de cinq conseillers généraux, M. Paul Mosimann, radical, et de nos camarades James Guinand, Justin Stauffer, Maurice Maire et Paul Staehli. Le Conseil communal les a remplacés en déclarant élus le premier suppléant de la liste radicale, M. Albert Kocher et nos camarades Aristé Naine, Henri Hertig, Adamir Sandoz et Louis Schelling premier suppléant de la liste socialiste.

Il propose pour composer le bureau provisoire, notre camarade Aristé Naine et M. A. Bolle, comme questeurs et Hermann Guinand comme secrétaire. Il appelle à occuper le fauteuil présidentiel le doyen du Conseil, M. le Dr Eugène Bourquin.

M. Bourquin prononce quelques paroles de circonstance et invite ensuite le Conseil général à nommer son bureau.

Bureau du Conseil général

Nomination du président. — Bulletins délivrés : 40, rentrés 40, blancs 7, valables 33, majorité absolue 17 ; notre camarade Ch. Schurch est élu par 33 voix.

Premier vice-président. — Bulletins délivrés 40, rentrés 40, blancs 5, valables 35, majorité absolue 18 ; M. Jean Humbert, libéral, est élu par 35 voix.

Deuxième vice-président. — Bulletins délivrés 40, rentrés 40, blancs 12, valables 28, majorité absolue 15 ; M. Paul Jaquet est élu par 28 voix.

Secrétaire. — Bulletins délivrés 40, rentrés 40, blancs 2, valables 38, majorité absolue 20 ; M. Gottfried Scharpf, radical est élu par 20 voix ; notre camarade Hermann Guinand obtient 18 voix.

Vice-secrétaire. — Bulletins délivrés 40, rentrés 40, blancs 13, valables 27, majorité absolue 14 ; Hermann Guinand est élu par 27 voix.

Questeurs. — Bulletins délivrés 40, rentrés 40, blancs 2, valables 38, majorité absolue 20 ; sont élus : M. Arnold Bolle, rad., par

25 voix et notre camarade Georges Dubois-Lemrich, par 33 voix.

Présidence de Charles Schurch, président.
Charles Schurch prononce l'allocation suivante :

Messieurs,

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en m'appelant à présider vos délibérations. Tous mes efforts tendront à la mériter.

Ma tâche sera d'ailleurs allégée si chacun apporte dans la discussion toute la courtoisie et la bienveillance qui conviennent à une assemblée telle que la nôtre.

Messieurs,

Nous vivons une époque des plus sérieuses. Jamais La Chaux-de-Fonds n'a tant souffert économiquement car jamais non plus le chômage n'a été si intense. Cette situation critique appelle l'attention des pouvoirs publics, qui ne doivent négliger aucune occasion, et ne ménager aucun effort, capables de contribuer au développement de l'industrie qui a fait et fera encore dans l'avenir, nous voulons l'espérer, la prospérité de notre chère cité.

Une grande tâche nous attend donc pour la période législative qui s'ouvre aujourd'hui, mais, si chacun s'efforce d'examiner toutes les questions avec objectivité et conscience, nous nous sortirons de bien des difficultés et nous aurons alors aussi la grande satisfaction intime d'avoir œuvré utilement pour notre ville.

C'est dans ces sentiments que je vous prie, Messieurs, de suivre à notre ordre du jour.

Le Conseil général procède ensuite à la

Nomination du Conseil communal

Paul Graber déclare qu'il ne déplaît pas, au groupe socialiste, que les groupes bourgeois aient déclaré qu'ils feraient surtout de l'administration et qu'ils relègueraient la politique au second rang. Messieurs les membres radicaux et libéraux du Conseil général en donneront certainement la preuve par la façon dont ils nommeront le Conseil communal.

Le groupe socialiste, étant partisan de la proportionnelle, déclare qu'il revendique 2 dicastères et un assesseur. D'autre part, le Conseil communal sortant de charge s'étant montré à la hauteur de sa tâche, Graber espère que les radicaux et les libéraux vont montrer leur zèle administratif en laissant en place M. Zweifel, directeur des travaux publics et demande leur opinion à ce sujet.

Le groupe socialiste, qui désire que M. Zweifel conserve son poste, ne pourra cependant voter pour lui que si les groupes bourgeois en font autant, car, dans le cas contraire ce serait un de ses candidats qui resterait en minorité.

M. Arnold Bolle confirme l'affirmation de Graber que les radicaux ont le désir de faire de l'administration. Quant à porter M. Zweifel, la question est délicate. M. Bolle prétend qu'on peut discuter ses qualités. Il déclare, au nom de ses collègues, qu'ils ne soutiendront pas la candidature de M. Zweifel.

Grabier réplique : M. Bolle échappe à la question posée en disant que M. Zweifel n'est pas un bon administrateur. Cela permet de laisser supposer que le groupe radical entend faire de l'administration, mais on n'en donne pas de preuves. En réalité, on remercie M. Zweifel parce qu'il n'est pas un bon radical, comme l'a affirmé M. Bolle. Nous maintenons, dit Grabier, en nous appuyant sur les faits, que M. Zweifel est un bon administrateur.

Le groupe libéral se tient coi ; aucun de ses membres ne prend part à la discussion ; il entendra faire de l'administration en faisant bloc avec les radicaux. La suite de la séance achèvera de le démontrer.

Personne ne demandant plus la parole, le président invite l'assemblée à faire des propositions. Le groupe socialiste présente nos camarades Justin Stauffer, Maurice Maire et Paul Staehli, conseillers communaux sortants de charge ; les radicaux présentent MM. Paul Mosimann, Louis Vaucher et Charles Colomb (cette dernière candidature est accueillie par des rires dans le public qui se presse au fond de la salle) ; les libéraux présentent M. William Jeanneret.

1^{er} tour de scrutin. Sont élus : MM. Mosimann, Vaucher et Colomb, chacun par 21 voix (voix radicales et libérales réunies) ; M. W. Jeanneret obtient 20 voix ; Stauffer, Maire et Staehli, chacun 19 voix.

2^{me} tour de scrutin. Est élu : M. Jeanneret, par 21 voix. Obtiennent des voix : Stauffer, Maire et Staehli, chacun 19.

3^{me} tour de scrutin. Sont élus : Stauffer, par 20 voix, Maire et Staehli, chacun par 21 voix. Adamir Sandoz obtient 1 voix.

Cette première épreuve indique donc clairement que le bloc bourgeois entend se coaliser contre la minorité socialiste.

Nomination des Commissions

Paul Graber : Il vous a plu, messieurs, de nous montrer vos capacités administratives

en nous faisant faire trois tours de scrutin pour la nomination du Conseil communal. Nous vous demandons maintenant l'application de la proportionnelle dans la nomination des commissions.

Commission scolaire

1^{er} tour. Sont élus: socialistes: Fritz Eymann (21 voix), Ch. Frank (21), M^{me} Virgile Donzé (21), M^{me} Juliette Vuagneux (21), Alfred Ray (21), Walther Fatton (23), Hermann Guinand (23), Henri Hertig (22), F. Junod (21), Marc Linder (21), Carlo Picard (21), William Cosandier (21), Louis Schelling (21), Georges Diel (21), Gustave Neuhaus (21), Edmond Evard (21), Ernest Robert (21), Edmond Sahli (21), obtient des voix, M^{me} Gruet (20).

Radicaux: Dr Alfred Benoit (25), Albert Biéri (24), Lucien Droz (25), Paul Grandjean (26), Henri Gutmann (25), Ernest Kraft (26), Robert Magnin (24), Albert Matthias (25), Dr Louis Monnet (24), Philippe Robert (23), H.-V. Schmidt (24), H. Schöchlin (29), Albert Sutter (25), Léopold Vittorio (24).

Libéraux: François de Montmollin (27), Henri Humbert (28), Charles Spichiger (27), André Jacot-Guillarmod (25), Dr Charles Borel (28), Aug. Matthey-Doret (26), F. Delachaux-Leuba (26).

2^{me} tour: M^{me} veuve Louise Gruet est élu par 26 voix.

Commission du budget de 1916

Le bureau du Conseil général la compose de 4 socialistes: Ed. Breguet, Fritz Eymann, Ariste Naine et Armand Sandoz; — 3 radicaux: MM. Adrien Schwob, Jean Erné, et Jean Pilet; — 2 libéraux: MM. Dr H. Monnier et Franz Kaufmann.

Commission de police du feu

Sont nommés: Charles Jacot (soc), par 30 voix; M. Léon Gentil (rad) par 28 voix; et M. Georges Dubois-Calame (lib.) par 30 voix.

Commission des travaux publics

Sont nommés: 3 socialistes, Georges Dubois Lemrich (28 voix), Eugène Maléus (23), Henri Grieshaber (33); — 2 radicaux: MM. Louis Haenggi (38) et Gustave Robert (30); 2 libéraux: MM. Ernest Lambelet (29) et Albert Theile (33).

Commission des finances

Sont nommés: 3 socialistes, Edmond Breguet (25), Jules Wolf (26), Georges Maire (22); 2 radicaux, MM. H.-L. Brandt-Juvert (24), et Jean Erné (29); 2 libéraux, MM. Th. Payot (25) et William Wasem (26).

Commission des Services industriels

Sont nommés: 3 socialistes, Charles Frank (21), Edouard Stauffer (21) et Paul Burrier (21); 3 radicaux, MM. Paul-Zélim Perrenoud (28), Georges Studer (23) et Hans Wille (27); 1 libéral, M. John-A. Chapuis (27).

Commission de salubrité publique

Sont nommés: 3 socialistes, Dr Robert Tissot (24), Georges Dubois-Lemrich (26), Edmond Jaquet (25); obtient des voix: Ch. Frank (18);

4 radicaux, MM. Wilhelm Bech (24), Dr Alfred Benoit (24), Dr Alcide Bourquin (24), Dr André Jeanneret (25); 2 libéraux, MM. Dr de Speyer (21), Paul Vuagneux (24).

Commission de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique

Ici, un vif incident se produit. Graber fait remarquer aux radicaux qu'ils portent un candidat de plus (de même pour l'école d'art) que le nombre auquel leur donne droit la proportionnelle et leur demande s'il y a erreur.

M. Bolle répond que non et que le parti radical estime que c'est l'application stricte de la proportionnelle qui est une erreur.

Graber. — Nous nous en souviendrons. On veut donc nous faire comprendre que nous n'avons pas les capacités suffisantes. Nous ne voulons pas discuter les capacités des candidats bourgeois, mais nous regrettons ce geste qui est la négation du principe de la proportionnelle. Qu'on nous donne la preuve que nous n'avons pas toujours fait de l'administration comme on nous le reproche!

M. Scharpf. — P.-H. Benoit! Graber. — Nous nous félicitons d'avoir nommé M. Benoit. C'était là une bonne action. Pouvez-vous prétendre que vous avez mieux agi en présentant M. Colomb comme candidat au Conseil communal? (bruits).

Sont élus au 1^{er} tour: 8 radicaux, MM. Jean-Louis Bloch, Joseph Brun, Maurice Challandes, Paul Ditisheim, Louis Grisel, Jean Gunther, Louis Pauli, Léon Thiébaud, chacun par 21 voix;

4 libéraux, MM. Henri Perronoud, Louis Perrin-Jeanerret, Fern. Schneider-Robert, Daniel Wuilleumier, chacun par 21 voix.

Les candidats socialistes obtiennent: Numa Robert-Waelti, 20 voix; Arthur Luginbuhl, 20; Berthold Vuille, 20; Edmond Breguet, 20; Pierre Froidevaux, 20; Henri Gyssler, 19; Emile Kocher, 20; Paul Kohlbrenner, 20; Auguste Varrin, 20; Armand Sandoz, 20.

Au second tour, sont élus: Robert-Waelti par 24 voix, Luginbuhl (22), Vuille (19), Breguet (19), Gyssler (19), Kocher (20), Kohlbrenner (17), Varrin (20), Sandoz (20); obtient des voix: Pierre Froidevaux (7).

Commission de l'Ecole supérieure de commerce

Sont élus au 1^{er} tour: 3 socialistes, Charles Schurch (25), Camille Brandt (22) et René Emery (23); obtiennent des voix: Ed. Stauffer (19), Raymond Wulser (15), César Graber (17), Louis Stauss (16);

4 radicaux, MM. Charles Christen, Ber-

thold Girardclos, Albert Maire et Gottfried Scharpf, chacun par 21 voix;

2 libéraux, MM. Ernest Hæter et John Meylan, chacun par 21 voix.

Au second tour, est élu: Edouard Stauffer, par 20 voix; et obtiennent: César Graber (2), Louis Stauss (7), Adamir Sandoz (1).

Commission de l'Ecole d'Art

Paul Graber fait observer que, puisque MM. les bourgeois entendent faire de l'administration ils pourraient, par exemple, laisser de côté M. Georges Studer, porté par les radicaux et qui n'a pas de capacités spéciales pour être membre de cette commission et voter pour un graveur.

Au 1^{er} tour, sont élus: 7 socialistes, Jean Sunier et Hermann Wyss par 22 voix; Edgar Alber, Louis Morel, Gervais Donzé, Ariste Naine et Ernest Vallat par 21 voix; et obtiennent: Paul Graber (19) et Ernest Favre (20);

5 radicaux, MM. Maurice Blum (21), Joseph Bonnet (22), F. Dessoulavy (21), Georges Ditisheim (22), Léon Wyss (21); obtiennent des voix, MM. Fritz Fluckiger (20) et G. Studer (19);

2 libéraux, MM. Jean Hirschy (21) et Ernest Lambelet (22); obtiennent des voix: MM. Charles Favarger et Jules Bregnard, chacun 20.

Au 2^{me} tour, sont élus: MM. Fritz Fluckiger (22) et G. Studer (21) radicaux et MM. Charles Favarger (22) et J. Bregnard (21) libéraux; obtiennent des voix: Paul Graber (19) et Ernest Favre (14).

Au 3^{me} tour, Paul Graber est élu par 21 voix; Adamir Sandoz en obtient 1.

Commission de l'Ecole de travaux féminins

Sont élus: 6 socialistes, M^{mes} Ed. Stauffer (21), Kocher-Sirone (22), J. Wolff (21), Dubois-Lemrich (25), Auguste Rosset (22) et Arnold Alber (21).

3 radicaux, M^{mes} Louise Jacot-Comtesse (23), Hélène Fehr-Etienne (22) et Suzanna Leuzinger-Benoit (22); obtient des voix: M. Albert Matthias (20).

3 libéraux, M. Charles Kocher (21), et M^{mes} Jetter-Ruedin (21) et Robert-Borel (23).

Commission de l'Ecole ménagère

Sont élus: 6 socialistes: M^{me} Baumann-Jeaneret (24 voix), M^{me} Alice Brandt (22), M^{me} Paul Graber (21), Francis Junod (22), Ernest Robert (22), Louis Schelling (21).

4 radicaux: M^{mes} Amanda Pilet-Sengstag (25); Elise Pillonnet-Maire (24); MM. Paul Borel (24), Ed. Wasserfallen (21).

3 libéraux: M. Paul Buhler (24); M^{mes} Kocher-Brodman (24), Montandon-Calame (25).

Commission de l'Hôpital

Sont élus: 4 socialistes, Léon Béguelin, Emile Graber, Marcel Petitpierre, Marc Raymond, chacun par 23 voix; Charles Frank obtient 2 voix.

4 radicaux: MM. Marc Borel (22); Hermann Ditisheim (22); Arthur Munger (21); Léon Parel (21).

2 libéraux: MM. James Courvoisier (22); Dr Félix Jeanneret (22).

La nomination de la Commission de l'Orphelinat est renvoyée à la prochaine séance. Le bureau a désigné à l'unanimité M. Albert Girard comme secrétaire-rédacteur.

Armand Sandoz demande que les séances continuent à avoir lieu le soir comme précédemment.

M. Payot propose d'alterner, une fois le lundi soir, à 8 heures, une autre, le samedi à 5 heures, et ainsi de suite. Adopté.

Séance levée à minuit et quart.

Aux Chambres fédérales

Conseil national

Interpellation Greulich sur la paix

Déclaration du Conseil fédéral

A la séance d'hier, Greulich développe l'interpellation suivante:

« Le Conseil fédéral a-t-il l'intention d'offrir seul ou conjointement avec les gouvernements d'autres pays neutres, ses bons offices aux belligérants en faveur d'un prochain armistice ou de l'ouverture des négociations de paix? »

L'interpellateur décrit les horreurs de la guerre. En Serbie, un peuple héroïque est anéanti. En Suisse, nous voyons passer les évacués français dans un état lamentable, ignorants du sort de leurs familles. Cette guerre est une suite de crimes. Elle est la conséquence du régime capitaliste. Nous voyons la puissante industrie devenir la servante des égoïsmes nationaux et servir aux moyens de meurtre. Les capitaux, les journaux, ont été utilisés pour la guerre.

Cette guerre a déjà coûté, en dépenses directes, de 100 à 150 milliards, et nous ne parlons pas des richesses détruites. La situation des classes ouvrières deviendra si misérable que le conflit accusera les divisions des classes.

Chacun des groupes de belligérants espère terrasser l'adversaire, et se refuse à présenter des propositions de paix. Mais nous ne comprenons pas comment des hommes d'Etat peuvent conserver cet espoir et lui sacrifier encore des millions d'hommes. N'y a-t-il pas eu jusqu'ici assez de malheurs et de larmes? Et n'avons-nous pas intérêt à redouter, pour nous, les conséquences de la guerre?

Le sang a assez coulé, ce carnage doit prendre fin. Si les neutres unissaient leurs voix, celles-ci auraient de grandes chances d'être entendues. Nous n'admettons pas que chacun des neutres se dise: c'est à l'autre de commencer. Il faut qu'un aille de l'avant, au risque de recevoir tout d'abord un refus. Les neutres, qui souffrent de la guerre, ont le droit de réclamer une place lors des négociations de paix. Celles-ci devraient aboutir au désarmement général. Nous ne voulons pas mettre le Conseil fédéral dans l'embarras. Mais nous

voulons lui demander s'il est prêt à assumer tous les devoirs de l'humanité.

M. Hoffmann, conseiller fédéral:

Le Conseil fédéral m'a autorisé à répondre aux interpellateurs par la déclaration suivante:

« Nous comprenons le profond besoin de paix qu'éprouve notre peuple, et, comme lui, nous désirons ardemment la fin prochaine de la plus terrible guerre que l'histoire connaisse. Bien qu'épargné lui-même par la guerre, notre pays a gravement à souffrir de ses conséquences.

« Toutefois ce n'est pas seulement, ni même en première ligne, notre propre intérêt qui excite en nous un si ardent désir de paix. Nous l'appelons de tous nos vœux par simple humanité, en présence des misères indicibles que cause la guerre, des plaies qu'elle fait, de la destruction impitoyable d'une civilisation dont, il y a peu de temps encore, nous étions si fiers.

« Nous rendons ainsi pleinement hommage aux sentiments qui ont dicté la demande des interpellateurs ainsi qu'à l'élevation de sentiments et à la forme modérée du discours que nous venons d'entendre.

« Mais en tant que l'interpellation tend à engager le Conseil fédéral à intervenir directement en faveur de la paix, nous devons formuler nos réserves.

« Une pareille démarche est vouée d'avance à l'insuccès et peut être mal interprétée aussi longtemps que dans les pays belligérants eux-mêmes, il ne se produira pas un revirement de l'opinion publique et que d'un côté comme de l'autre, le désir de paix ne triomphera pas, sans ingérence étrangère, des obstacles que la marche des événements y oppose. Tant que ce revirement de l'opinion n'aura pas eu lieu, toute tentative étrangère d'intervention sera non seulement stérile, mais impertinente et considérée comme une immixtion peu amicale. Une intervention pourrait dès lors être préjudiciable aussi bien à la cause de la paix qu'aux relations entre Etats.

« Quant à savoir si cette modification de l'opinion publique dans les Etats belligérants est déjà fort avancée et a produit un résultat suffisant, c'est affaire d'appréciation individuelle. Le Conseil fédéral estime qu'actuellement tel n'est point encore le cas.

« On comprendra qu'il ne puisse exposer ici les raisons qui l'induisent à ce sentiment.

« Mais ce dont nous pouvons vous assurer, c'est que nous suivrons avec la plus vive attention les cours des événements et que nous nous estimerons heureux si, mû par ses sympathies pour les nations belligérantes et fidèle à ses traditions de neutralité, notre petit pays peut, ne fût-ce que dans une faible mesure, contribuer à un désintéressement complet, au rétablissement si désiré d'une paix durable. »

Greulich se déclare satisfait.

CANTON DE NEUCHÂTEL

CORTAILLOD. — Construction d'un chemin forestier. — Au début de la guerre, nos édiles avaient étudié la construction d'une route de dévestiture qui aboutirait à l'artere principale de la forêt communale. L'exécution de ce travail avait pour but d'occuper les ouvriers sans travail et d'améliorer l'exploitation de la zone située dans le rayon du chemin précité. Avec l'assentiment des autorités compétentes, les plans et devis furent établis. Aussi le public fut étonné lorsqu'il apprit que l'exécution en avait été différée. Cette décision spontanée consterna les ouvriers sans travail; d'autant plus que nos dirigeants ne pouvaient faire prévaloir des motifs plausibles étant donné que l'opération n'était pas onéreuse, vu le renchérissement du prix du bois et la demande des négociants qui en assurent une vente facile, et la subvention fédérale. Maintenant que le Conseil communal, après bien des atermoiements, a pu être complété, la commission qui avait été nommée pour examiner la question du chemin susdit a préavisé favorablement lors de la dernière assemblée du Conseil général lequel au vu de ce rapport, a sanctionné la construction du chemin sus-nommé.

Nos mandataires, en élaborant les conditions auxquelles les entrepreneurs sont astreints pour exécuter le travail, ont émis le vœu que les ouvriers sans travail soient occupés dans l'entreprise. A l'instar d'autres communes limitrophes nos dirigeants eussent été bien inspirés en faisant exécuter ce travail en régie, un certain nombre d'ouvriers sans travail n'étant pas initiés à ces travaux et nullement entraînés: l'on doit donc faire preuve d'indulgence à leur égard.

Il est à espérer que notre administration veillera strictement à l'exécution du contrat et que les ouvriers seront gratifiés d'un salaire suffisant. A. W.

LE LOCLE

Le 1^{er} Janvier au Casino. — La Théâtre ouvrière de notre ville, donnera en matinée et en soirée, « Le Bâtard rouge », drame en six actes, par MM. R. Briniger et G. Rennes. Ce drame, malgré son titre, ne présente rien de répréhensible, au contraire; il convient absolument pour un spectacle de familles. C'est une pièce morale où l'homme de bien est récompensé selon son mérite, où le méchant finit par moisirner ce qu'il a semé. Le « Bâtard rouge » n'est autre qu'un personnage de la cour de Louis XIII. Dans la société, il porte le titre de comte Lionel de Puyroland, c'est un gentilhomme énergique, loyal, qui, avec ses compagnons « Les Fils de Dieu », dont il est le chef, cherche à soulager le faible, le malheureux. Cette pièce, dont les trente personnes se présenteront en costumes et coiffures du 17^e siècle, fera un superbe effet scénique. Inutile de dire que les places se prendront rapidement, car les habitués aux soirées de notre persévérante théâtre savent que cette société à le souci d'une interprétation consciencieuse et ne néglige rien pour les représentations auxquelles elle s'attaque.

Referendum

contre l'augmentation de l'impôt direct

contre l'augmentation du prix du sel

Les présidents de toutes les sections sont instamment priés de faire activer la cueillette des signatures pour le referendum.

Toutes les listes, légalisées par les Conseils communaux de chaque localité, sont à adresser SANS RETARD au président du Comité exécutif, camarade Edmond Breguet, Serre 4, La Chaux-de-Fonds.

LA CHAUX-DE-FONDS

Aux membres du Cercle ouvrier. — Comme les années précédentes, le Cercle ouvrier organise un arbre de Noël, avec le concours des sous-sections. Afin de parer dans une certaine mesure aux grands traits qui en découlent, le comité fait appel aux membres disposés à y contribuer. A cet effet, ceux qui désirent verser quelque chose en faveur de cette jolie fête peuvent le faire auprès du tenancier du Cercle ouvrier, où une liste de souscription est déposée.

En outre, tous les membres du Cercle qui n'auraient pas reçu le programme jusqu'à vendredi soir peuvent le réclamer, samedi matin, de 9 à 11 heures, au Cercle, car il sera strictement réclamé à l'entrée.

Conseil communal. — Le nouveau Conseil communal, élu hier soir, s'assemblera demain matin pour se constituer définitivement et procéder à l'attribution des différents dicastères.

Vacances de Noël. — Pour les écoles enfantines et primaires, les vacances de Noël commenceront demain, vendredi, 24 décembre, à midi, et se termineront le lundi 3 janvier 1916.

La rentrée aura lieu mardi matin, à 8 heures un quart.

Le Gymnase et l'Ecole supérieure des jeunes filles ont leurs vacances jusqu'au jeudi 6 janvier 1916, jour de la rentrée.

Nos soldats. — (Comm.). M. le major Suter, commandant du baillon 56 a adressé au Conseil communal une charmante lettre où il remercie pour l'aimable accueil réservé à ses soldats et déclare que ceux-ci ont appris à bien connaître une contrée et une population jusqu'alors ignorées d'eux, ce qui les a rapprochés de leurs confédérés neuchâtelois. Il exprime en conséquence sa gratitude aux habitants de La Chaux-de-Fonds, et les regrets de ses soldats de quitter « leur garnison ».

Ce témoignage si senti fera sans nul doute plaisir à chacun dans notre ville.

Chez les boîtiers. — Les membres de la Philanthropie des ouvriers monteurs de boîtes et faiseurs de pendents sont informés que l'assemblée de ce soir, à 8 heures précises, à l'Amphithéâtre du Collège primaire, traitera la question de fusion avec la Caisse de maladie des Métallurgistes et Horlogers. Cette question étant de toute importance, il est nécessaire que tous les membres soient présents. L'amende sera appliquée.

Cercle français. — Le Cercle français adresse ses plus sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leurs dons, ont contribué à la bonne réussite de la fête de l'arbre de Noël franco-belge, et les informe que le reliquat de la souscription sera réparti entre leurs collègues mobilisés.

Dons. — La Direction des finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants:

1000 fr. d'un anonyme, par l'entremise de la Banque fédérale S. A., dont 100 fr. pour la Caisse de bienfaisance du Cercle du Sapin; 100 fr. pour l'Hôpital d'enfants; 100 francs pour l'Etablissement des jeunes garçons; 100 fr. pour la Bonne-Oeuvre; 100 fr. pour le Dispensaire; 100 fr. pour les Soupes scolaires; 100 fr. pour les Colonies de vacances; 100 fr. pour la Société d'embellissement; 100 fr. pour la Crèche de l'Amitié; 100 fr. pour la société de musique « Les Armes-Réunies »; — 15 fr. pour l'Hôpital, dont 5 fr. d'un anonyme par l'entremise de l'intendant, en reconnaissance de bons soins donnés à un malade, et 10 fr. pour bons soins reçus à l'Hôpital, et en mémoire d'une fille et sœur regrettée; — 4 fr. pour les Soupes scolaires, anonyme, à l'occasion d'un baptême par M. P. Buchenel, pasteur; — 5 fr. 10 pour la Caisse générale de secours de MM. L. Lemrich, Guinand et Cie, abandon d'une facture; — 25 fr. pour les Colonies de vacances, anonyme, à la mémoire d'une jeune fille regrettée.

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Le succès français au Viel Armand

1200 Allemands prisonniers

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

Dans les Vosges, l'attaque menée hier par nos troupes nous a permis d'élargir sensiblement nos positions sur les pentes est de l'Hartmannsweilerkopf. Le nombre des Allemands faits prisonniers est actuellement de mille deux cents, dont vingt-et-un officiers.

Ces prisonniers appartiennent à six régiments différents.

Haase démissionne

Le « Vorwärts » annonce que Haase a donné lundi sa démission de président de la fraction socialiste au Reichstag.

LES DÉPÊCHES

Le bombardement de Varna
 PARIS, 22. — (Havas). — Le «*Matin*» apprend d'Athènes: On confirme de source diplomatique qu'un cuirassé russe et deux contre-torpilleurs ont bombardé Varna. Un sous-marin anglais a coulé le steamer allemand «*Lerros*» dans la mer de Marmara.

Le général de Castelnuovo à Salonique
 MILAN, 22. — Le «*Secolo*» reçoit de Salonique:
 A bord du cuirassé «*Ernest Renan*» est arrivé inopinément à Salonique le général de Castelnuovo, chef de l'état-major général français.
 Il a conféré longuement avec le général Sarrail et s'est montré extrêmement satisfait des mesures prises pour la défense de Salonique. Il séjournera ici trois jours; son arrivée est considérée comme un indice d'une reprise vigoureuse de la campagne balkanique.

Guillaume II malade
 BERLIN, 22. — (Officiel.) — L'empereur a dû retarder la suite de son voyage sur le front occidental à cause d'un léger phlegmon, qui l'obligera à garder la chambre pendant quelques jours. (Wolff.)

Mort du général von Emmich
 Le général von Emmich, le vainqueur de Liège, est décédé ce matin. (Wolff.)

Les «indisciplinés»
 BERLIN, 22. — La fraction socialiste du Reichstag s'est réunie immédiatement après la séance d'hier pour discuter sur le refus de la minorité de la fraction de voter le crédit supplémentaire, ce qui constitue une violation de la discipline du parti. D'après le «*Vorwärts*», la conférence a voté par 63 voix contre 15 la résolution suivante:
 «*La fraction considère que l'action séparée de la minorité constitue une violation de la discipline du parti du caractère le plus regrettable. Cette action séparée détruit l'unité d'action parlementaire au milieu d'une*

situation politique très difficile. On doit, en conséquence, la condamner de la façon la plus sévère. La fraction repousse la responsabilité de l'action séparée et de ses conséquences politiques éventuelles. (Wolff.)

Terrible explosion
 AMSTERDAM, 23. — (Havas). — On mande d'Enschede au «*Telegraaf*» que la poudrière et plusieurs dépôts de munitions de Münster, en Westphalie, ont sauté. Les dégâts dans la ville sont importants. Le trafic des chemins de fer est suspendu.

Nouveaux abonnés

Bulletin précédent	367
Décembre 22. Ville	5
Décembre 22. Extérieur	5
	877

TRAMELAN. — (Corresp.) — *Rectification.* — Dans notre correspondance parue le 22, le mot «*hier*» nous a fait dire dimanche. C'est «*mardi*» qu'il faut lire.

Subscription permanente pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	Fr. 8,873.17
Suppl. d'abonn. S. Villeret	0.90
Suppl. d'abonn. E. B., Fleurier	4.20
A. et C. G., Malvillers, suppl. d'abonnement	0.60
D'une partie de billard au Cercle ouvrier de St-Imier	1.50
D'une partie de fléchettes au Cercle ouvrier, St-Imier	0.70
Pour des tartelettes à Matthias	1.50
Merci à nos rédacteurs, P. H. Jaluse	10.—
Un cheminot, D. A.	0.30
J. M., suppl. d'abonn.	0.20
Reliquat du Comité de la Mutuelle des faiseurs de ressorts	1.20
Groupe des cheminots, Neuchâtel, La Roue ailée asservie, 2 ^{me} versement	5.—
	8.899.27

La Glaneuse

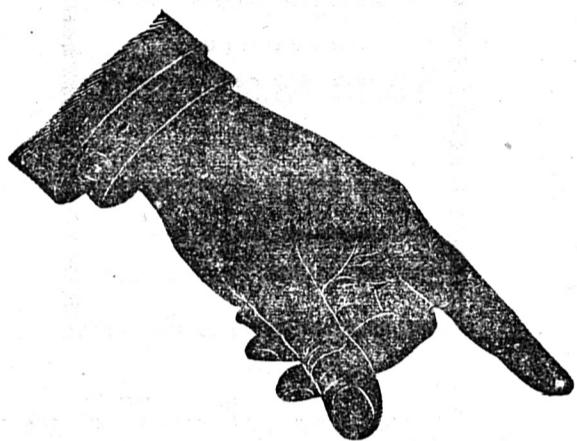
Vente des JOUETS

le Vendredi 24 décembre, dès 9 heures du matin

Le Comité.

Chambre. A louer une chambre non meublée et indépendante, située au soleil. — S'adresser Progrès 99, plainpied à droite. 8853

Patins. A vendre deux paires de patins No. 22, et plusieurs JEUX usagés pour enfants. S'adresser rue de la Serre 38. 8848



COMPLETS de SPORT

— POUR SKIEURS —

en beaux draps bleu uni

Doublage spécial
 Manches avec coupe-vent

Fr. 60.-

Prix de Réclame

Prix de Réclame

Le même Complet

en drap spécial, véritable Loden des Grisons

Pantalon long, forme militaire exclusif

introuvable ailleurs

Fr. 55.-

Prix de Réclame

Prix de Réclame

Autres séries :

Fr. 35.-- 40.-- 45.--

Nous offrons dans tous les Articles de Vêtements, le plus grand choix de la région

GRANDS MAGASINS REUNIS

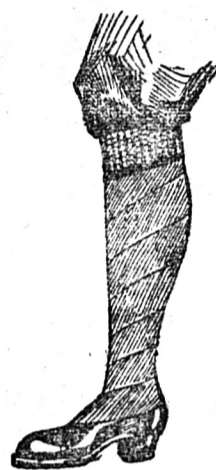
Cité Ouvrière

Belle Jardinière

58, Rue Léopold-Robert

LA CHAUX-DE-FONDS

Molle-tières



en

spirales et 8624

droites

en toutes teintes

impermeables

depuis

Fr. 1.75

au plus cher

Adler

LA CHAUX-DE-FONDS

51, Léopold Robert, 51

Ouvert le Dimanche

Beau mobilier

noyer ciré frisé, Ls XV, 550 fr.

Composé d'un grand lit de milieu, double face, avec literie extra, un matelas, crin animal noir, un sommier 42 ressorts, un trois coins, un duvet édreon, un traversin, deux oreillers, une table de nuit dessus marbre, assortie, 1 lavabo grand modèle, 5 tiroirs, avec beau marbre et glace Louis XV en travers, un superbe régulateur, marche 15 jours, un séchoir, un superbe divan moquette 3 places prima, monté dans nos ateliers, ébénisterie et literie garanties neuves et travail extra, cédé au prix incroyable de

fr. 550.-

A profiter de suite. S'adresser

SALLE DES VENTES

Rue St-Pierre, 14

8847 Téléphone 16.43

Café du Télégraphe

rue Fritz-Courvoisier, 6

Se recommande à sa bonne et ancienne clientèle, ainsi qu'au public en général et leur présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Mme L. Méroz-Flückiger tenancière.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds Du 22 décembre

Naissance. — Lardon, Marcel, fils de Marcel, doreur, et de Marthe-Hélène née Feutz, Bernois.

Promesses de mariage. — Roulet, Marcel-Emile, imprimeur, Neuchâtelois, et Houriet, Marthe-Alice, horlogère, Bernoise.

Décès. — Inhumé aux Eplatures: 478. Blum, Sylvain-Charles, époux de Rosalie née Picard, Neuchâtelois, né le 1er janvier 1858.

Inhumations

Jeu 23 décembre 1915, à 1 h. M. Blum, Charles, 58 ans, rue du Commerce 17; sans suite.

AU MAGASIN ALIMENTAIRE

Sous l'Hôtel de la Balance

Dès ce jour, GRAND ARRIVAGE

d'Oranges et Mandarines

dès meilleurs jardins d'Espagne 8849

Raisins Malaga frais - Bananes - Citrons - Châtaignes et marrons extra de conserve. - Belles noix. - Amandes. - Noisettes. - Figs extra. - Raisins Malaga secs. - Dattes muscades. - Belles pommes. - Endives de Bruxelles.

Immense choix en Conserves de : Petits pois - Haricots - Chanterelles - Champignons de Paris - Tomates - Asperges - Fruits au jus - Ananas - Sardines - Thon - Salami extra de Milan

Marchandise de premier choix. Prix avantageux.

Téléphone 12.96 - Se recommande,

Fortuné JAMOLLI

8, Rue de la Balance

Comestibles - Produits d'Italie - Vins et Liqueurs

CHIESA & BAROFFIO

Gros SAINT-IMIER Détail

Vins rouges, ouverts

Piémont supérieur à 70 ct. le litre. Barbera extra, à fr. 1.— et 1.20 le lit.

Vins en bouteilles

Bourgogne et Beaujolais très renommés à fr. 1.20 la bout. Barbera, Freisa, Grignolino, fr. 1.30. Chianti, fr. 1.50 le fiasco d'un litre. Blanc Neuchâtel, à fr. 1.30 la bout. Vin blanc Neuchâtel, ouvert. Asti ouvert.

Liqueurs de tout premier choix

Marc de Bourgogne. Fine Champagne. Cognac Vieux. Cognac aux œufs. Rhum Jamaïque. Rhum Martinique. Grappa. Lie, Kirsch. Fernet Branca. Bitter Deunler. Gentiane, Genièvre. 8845

Arrivent aujourd'hui : Deux wagons de magnifiques ORANGES

Citrons - Mandarines - Fruits secs Charcuterie. - Thon - Sardines - Salami - Conserves diverses

Téléphone 1.40. Se recommande.

Société
Coopérative de
Consommation
 NEUCHÂTEL

Tailleuses
 Tresses
 de notre propre fabrication

avec ou sans décors

Armourins
 Biscômes avec inscriptions sur commande 8828

Bordeaux
St-Emilionais
 fr. 1.05 la bouteille
 Un des plus courants de nos vins de table, très apprécié par sa qualité et son prix avantageux

forte demande, s'inscrire d'avance

CHOCOLATS FONDANTS
 au détail
 et en boîtes fantaisies
 provenant des meilleurs maisons suisses 8828
Beaux choix
 à des prix les plus intéressants

Madame Charles Blum; Messieurs Georges et Paul-Maurice Blum; Mademoiselle Annie Blum; Monsieur et Madame Edmond Blum, et leurs enfants à Genève; Madame veuve Armand Blum, à Genève; Monsieur et Madame Auguste Blum, à Genève; Madame Jenny Blum, et ses enfants, à Paris; Monsieur et Madame Eugène Meyer, à Genève, leurs enfants et petits-enfants; Madame veuve Edmond Picard; Monsieur et Madame Gabriel Picard et leurs enfants; Monsieur et Madame Armand Picard, leurs enfants et petits-enfants à Paris; Monsieur et Madame Marx Picard, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur Henri-R. Dreyfuss; Monsieur et Madame Edmond Dreyfuss et leur enfant; Madame et Monsieur Edgar Kahn et leurs enfants, à Luxembourg, ainsi que les familles Blum, Picard, Meyer, Lang, Weil, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles BLUM

leur bien aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, décédé le 21 décembre, à l'âge de 58 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 22 décembre 1915.

L'enterrement aura lieu **jeudi, 23 courant, à 1 heure de l'après-midi.**

Selon le désir exprimé par le cher défunt, les obsèques auront lieu **sans suite.**

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8837

Pour Etrennes!

Pour Etrennes!

Ulsters
 en étoffes anglaises ou
 en drap foncé
Fr. 35, 40 et 45
 —
Au Prix Unique
 Maison Naphtaly
 La Chaux-de-Fonds Le Locle

Pardessus
 en drap
 foncé et noir
Fr. 35, 40 et 45
 —
Au Prix Unique
 Maison Naphtaly
 La Chaux-de-Fonds Le Locle

COMPLETS
 pour hommes
 jusqu'à 120 cm. de thorax
Fr. 35, 40 et 45
 —
Au Prix Unique
 Maison Naphtaly
 La Chaux-de-Fonds Le Locle

**COMPLETS
 DE SPORT**
 Drap extra-solide
Fr. 35, 40 et 45
 —
Au Prix Unique
 Maison Naphtaly
 La Chaux-de-Fonds Le Locle

COSTUMES
 pour garçons
 de 6 à 30 fr.
 —
Au Prix Unique
 Maison Naphtaly
 La Chaux-de-Fonds Le Locle

Pélerines
 pour hommes et enfants
 de 6 à 25 fr.
 —
Au Prix Unique
 Maison Naphtaly
 La Chaux-de-Fonds Le Locle

**Vestons de
 chasse**
 Chaudement
 doublés
18, 20, 22 et 25 fr.
 —
Au Prix Unique
 Maison Naphtaly
 La Chaux-de-Fonds Le Locle

PARDESSUS
 pour garçons
13, 15, 18, 21 et 25 fr.
 —
Au Prix Unique
 Maison Naphtaly
 La Chaux-de-Fonds Le Locle

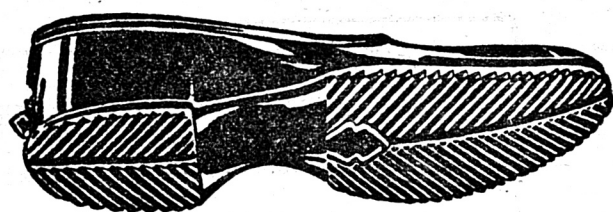
Nos Magasins sont les mieux assortis de La Chaux-de-Fonds

PRIX FIXES

Ouverts le Dimanche 26 Décembre

PRIX FIXES

**Caoutchoucs russes
 et américains**



Au magasin de chaussures 8833

VON ARX & SODER

2, Place Neuve, 2

**Au Magasin de Comestibles
 Rue de la Paix, 51 a**

Grand choix de

**Belle volaille, Poulets, Poules, Oies
 Canards, Dindes, Bonne charcuterie
 Jambon, Palette. Lapin 1^{re} qualité**

Poisson, Colin, Cabillaud, Merlan, Aigrefin, Brochet

ÉPICERIE - VIN A L'EMPORTÉ

Cidre doux (vient d'arriver) - Tripes cuites

Se recommande chaleureusement, 8851
Mme DANIEL.

Reprise d'Hôtel

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'à MM. les voyageurs et au public en général, qu'il a repris dès ce jour

l'Hôtel de la Poste

Il espère par des consommations de premier choix et par un service soigné, mériter la confiance qu'il sollicite.
 Repas pour familles et sociétés. H30634C 8855

Fritz Fluckiger-Schmidiger.

Parapluies

**Vous trouverez
 le plus grand choix
 à des prix
 très avantageux**



chez 8805

ADLER

51, Léopold-Robert

**La Chaux-de-Fonds
 Ouvert le Dimanche**

En vente

Mais en grains, concassé et moulu
**Son, petit blé et aliment
 azoté pour la volaille**
 Marc Bourquin
 St-Imier et Villorot, 8856

POUR vos CADEAUX

Profitez des occasions
 que vous offre la
Fabrique de Broderies

5, Léopold-Robert **SONDEREGGER & C^{ie}** Léopold-Robert, 5

- ◆ Coupons robes de lainage brodés depuis fr. 8.— la robe
- ◆ Magnifiques blouses cachemire laine, mi-confectionnées, depuis fr. 5.50
- ◆ Superbes blouses de soie mi-confectionnées, depuis fr. 6.90
- ◆ Grand Robes de broderies pour dames et enfants, liquidées avec grand rabais
- ◆ Coupons pour tabliers Toujours un grand assortiment de broderie p. ling., sur laquell. nous faisons 20% d'esc.

Choix immense en Mouchoirs et Pochettes brodés
 depuis 20 ct. pièce et 95 ct. la douzaine
 Grand choix de Tabliers pour Dames et enfants. — Blouses de soie et lainage, confectionnées, très
 avantageuses. — Cols en tous genres. — Articles de Bébés.

**Cinéma
 PALACE**

Ce soir pour la dernière fois

**Les Remords
 de la Vie**

PRIX RÉDUITS -

Pour les fêtes

Vendredi, au marché de St-Imier, jusqu'à 4 heures, et au magasin à côté de l'Hôtel des XIII cantons.

Grand choix d'oranges
 depuis 50 ct. la douzaine, Mandarines, Citrons, Figues et Battes, en boîtes illustrées.

MIEL EN BOITES
 Noix - Noisettes - Amandes
 Marrons

Poires - Pommes dep. 50 ct, le quart
 Chocolats et Pains d'épices. Légumes :
 Choux Bruxelles, salade, etc. au plus
 juste prix. - Se recommande,
 8857 **Marc BOURQUIN.**

Violon. A vendre un violon 3/4 en
 parfait état. Prix fr. 25. —
 S'adresser rue de la Charrière 42,
 chez M. Dellenbach. 8852

**Le Magasin de Consommation
 7, Versoix, 7**

**est renommé par ses marchandises
 de toute première qualité**

Il est toujours bien assorti en Vins, Liqueurs, Sirops

Vin rouge naturel	Fr. 0.60 le litre
Véritable rosé français	„ 0.65 „
Excellent vin blanc	„ 0.70 „
Cognac façon	„ 2.— „
Cognac analysé	„ 3.— „
Cognac fine champagne vieux...	„ 5.— „
Cumin double	„ 3.— „
Crème de menthe	„ 2.80 „
Gentiane pure supérieure	„ 7.— „
Kirsch pur	„ 3.50 „
Lie bon coupage	„ 2.40 „
Lie nature	„ 3.20 „
Marc façon	„ 2.— „
Marc pur	„ 2.50 „
Marc suisse vieux	„ 3.— „
Rhum bon coupage	„ 2.50 „
Rhum Demerara pur	„ 4.30 „
Vermouth de Turin depuis 0.90	„ 1.20 „
Vermouth Werenfels	„ 1.50 „

Sirops divers pur jus.
On livre à domicile
Membre du Service d'Escompte Neuchâtelois 5 %

Se recommande,
Charles SANTSCHL.

LA SENTINELLE

Le Congrès socialiste de la Seine

Une minorité pour Zimmerwald

Le congrès de la Fédération socialiste de la Seine a tenu dimanche sa seconde séance. Cette seconde séance — la première s'est tenue il y a quinze jours — devait être exclusivement consacrée à la discussion et au vote d'une motion que la commission des résolutions du parti avait reçu mandat de rédiger dans l'intervalle des deux séances.

Cette commission n'est point arrivée à se mettre d'accord sur un texte unique. Il n'y a point une motion, il y en a trois.

Il y a la motion Bourderon, la motion Longuet et la motion Fiancette.

Le premier, le citoyen Bourderon est appelé à défendre sa motion.

Le secrétaire de la Fédération du tonneau, reprend la thèse qu'il a soutenue à la conférence de Zimmerwald.

Il demande que, sans plus tarder, un rapprochement ait lieu entre les socialistes français et les socialistes allemands. Ce rapprochement doit s'opérer sans conditions.

Il faut que, de tous leurs efforts réunis, ils travaillent à l'avènement d'une paix que l'orateur réclame aussi prochaine que possible.

Le citoyen Bourderon dénonce ensuite l'union sacrée qui n'a été constituée, dans tous les pays, que pour entraîner les masses populaires dans une guerre qui n'est pas la leur.

La motion défendue par le citoyen Longuet, député, auquel se sont joints deux autres députés, les citoyens Laval et Mayéras, diffère sensiblement.

Le citoyen Longuet déclare tout d'abord que le parti socialiste français n'a aucune responsabilité, ni présente, ni lointaine, dans la guerre actuelle.

Ceci dit, il se montre partisan d'une reprise des relations socialistes internationales, non pas seulement avec les socialistes allemands, mais encore avec toutes les sections de l'Internationale ouvrière.

Mais le député de la Seine ne veut pas que sa motion soit entre les membres du parti socialiste français une cause de scission. Et ce n'est, d'ailleurs, que la guerre finie que ces relations devront être reprises. (C'est ce qui différencie surtout cette motion de la motion Bourderon).

L'orateur ajoute:

— Selon moi, il n'y a aucun danger à agir ainsi. La France, forte de son bon droit, finira toujours par avoir raison.

Et le député de la Seine conclut:

— Sans internationalisme, il ne peut y avoir de socialisme.

La troisième motion, dite motion de la majorité, est défendue par le citoyen Fiancette, conseiller municipal du dix-neuvième arrondissement.

Le citoyen Fiancette déclare que le parti socialiste considère comme souhaitable la reprise des rapports socialistes internationaux.

Seulement, il y met une restriction.

— Cette reprise, dit-il, pourra être envisagée seulement lorsque le mouvement de protestation qui s'est manifesté en Allemagne aura produit pleinement tous ses effets et aura abouti à la séparation de ceux qui se sont liés à l'impérialisme et de ceux qui prononcent contre lui la condamnation nécessaire.

C'est ici que se marque la différence avec la motion précédente. Si l'on oblige les socialistes allemands à une scission, a dit auparavant le citoyen Longuet, il faudra également établir en France une séparation entre les socialistes suivant leurs tendances.

Telles sont résumées, les trois motions. La motion Bourderon recueillit 545 voix; La motion Longuet, 3826 voix; La motion Fiancette, 6121 voix.

Ce qui fait que, d'après le régime proportionnel en vigueur dans le parti, la Fédération de la Seine sera représentée au prochain congrès national par 2 mandats pour la motion Bourderon, 16 mandats pour la motion Longuet et 26 mandats pour la motion Fiancette.

Echos de la guerre

Un éloge de Vaillant

A la Chambre française, au début de la séance de mardi, M. Deschanel, président, prononçant l'éloge funèbre du député Vaillant, doyen du parti socialiste français, a dit: «Vaillant, qui eut toute sa vie devant les yeux un idéal de justice sociale et de fraternité humaine, est mort au milieu de la plus effroyable des guerres, que dis-je, il en est mort et il est mort aussi de ce qu'il appelait la trahison de cette social-démocratie allemande qui ne trouva pas dans sa conscience un mot pour protester contre la violation des traités, le rapt de l'Alsace-Lorraine, l'égorgeement de la Belgique et de la Serbie.

Aujourd'hui, nous nous inclinons devant le vieillard, qui, penché sur la souffrance humaine, cria jusqu'à son dernier souffle son

exécration pour le militarisme prussien et sa volonté de combattre à outrance et de vaincre pour assurer au monde une paix durable; qui, pendant que son fils servait sous les drapeaux de la France, est mort debout, face à l'ennemi!»

Mackensen en Alsace

Le «Basler Volksblatt» dit tenir de source bien informée que de fort rassemblements de troupes allemandes ont lieu présentement en Haute-Alsace. On parle de 300,000 hommes. Le commandement de cette armée serait exercé par le maréchal Mackensen, qui a établi depuis une dizaine de jours son quartier général près de Mulhouse. La population de vingt-deux villages a été évacuée.

Une plaque chasse l'autre

La guerre détruit, mais aussi elle rajeunit, elle restaure. Elle fait revivre des formes sociales abolies.

Un avocat du barreau de Paris, dont les cartonniers n'avaient jamais fléchi sous le poids de trop nombreux dossiers, a vu, depuis le début de la guerre, s'ouvrir pour lui une période d'inédite prospérité.

Il s'est établi écrivain public.

Toute une clientèle de pauvres gens, d'illettrés, d'étrangers mal instruits de la langue française, assiège son cabinet. Il s'était d'abord donné comme avocat-conseil. Peu à peu ses conseils se spécialisent sur les questions d'écriture et de grammaire. Peut-être avait-il pour ces matières des dispositions spéciales. Toujours est-il qu'il a changé la plaque fixée à sa porte. Au lieu de: «Avocat-conseil», on y lit maintenant: «Ecrivain public.»

Instruction obligatoire, voilà bien de tes coups!

L'autre censure

La censure théâtrale, petite sœur de la grande Anastasie des journaux, ne le cède pas à son aînée sous le rapport de l'incohérence la plus ésotérique.

Notre confrère parisien Pierre Veber, auteur dramatique universellement applaudi, lui propose l'autre jour le manuscrit d'une pièce anodine intitulée: «La dernière grisetle.» L'action se passe au second empire, dans un milieu de mœurs légères mais douces. Pas l'ombre de politique. De l'esprit et de la sentimentalité. Rien de plus.

Or, la pièce a été renvoyée à Pierre Veber avec cette mention signée de la main même de M. Laurent, préfet de police de Paris: «La donnée est impossible. À remanier.»

Pierre Veber a jugé inutile de demander des explications.

Les crédits de guerre au Reichstag et la Social-démocratie

Le Reichstag a discuté mardi, en deuxième lecture, le projet de crédit supplémentaire de 10 milliards de marks. Voici, dans quelques détails, les déclarations de la majorité et de la minorité socialistes sur cet objet:

Ebert, au nom de la majorité de la fraction socialiste, dit que les socialistes depuis le commencement de la guerre mondiale, ont suspendu leur activité pour donner leur appui à l'Allemagne dans sa rude lutte contre une coalition colossale; mais ils se sont efforcés aussitôt de travailler à rendre à l'Europe la paix ardemment souhaitée à plusieurs reprises. Ils ont tenu la main à la classe ouvrière des autres pays; malheureusement ces efforts n'ont pas abouti au résultat désiré. Il est vrai que le nombre augmente en Angleterre et en France de ceux qui réclament la cessation de cette guerre et la conclusion d'une paix honorable. Dans les Etats neutres, des démarches ont été faites aussi en faveur de la paix. Le pape a fait récemment une déclaration dans le même sens et nous nous en réjouissons malgré des divergences de vue; mais les gouvernements et les partis politiques en France, en Angleterre, en Russie et en Italie refusent de croire que toutes leurs ententes ne parviendront pas à atteindre l'Allemagne et ses alliés. Ils espèrent, en épuisant l'Allemagne économiquement, donner à la guerre une tournure différente.

Jusqu'à ces derniers jours, les principaux hommes d'Etat des pays belligérants ennemis ont déclaré qu'ils repousseraient toute idée de paix tant que l'Allemagne ne sera pas vaincue. En présence de cette attitude de l'adversaire le peuple allemand a le devoir strict de continuer à se défendre avec ténacité et décision (vifs appl. sur tous les bancs), d'utiliser pour cette défense tous les moyens possibles et de protéger ses maisons et ses foyers (nouveaux appl.); mais il faut aussi que le ravitaillement des familles nécessiteuses de nos combattants soit entièrement garanti. Il faut que le pays soit protégé contre les spéculateurs sur les denrées alimentaires. Nous renouvelons aussi nos protestations contre tout plan de conquête. Le peuple allemand et ses alliés ont accompli des exploits incomparables. Ils ont repoussé un adversaire numériquement supé-

rieur et ils ont éloigné le péril oriental qui menaçait la culture de l'Europe occidentale. Aucun ennemi, aucune coalition ne parviendra à enrayer le développement du peuple allemand. Le 9 décembre, le chancelier de l'empire a déclaré qu'il accepterait d'entamer une discussion sur des propositions de paix qui répondraient à la dignité de l'Allemagne et garantiraient sa sécurité. Il a repoussé toute responsabilité pour la continuation des fléaux qui s'abattent sur l'Europe et le monde. Nous désirons que le peuple allemand ne laisse échapper aucune possibilité d'entamer des pourparlers de paix.

Le député Geyer prend ensuite la parole au nom de la minorité de la fraction socialiste:

Comme nous nous sommes opposés, dit-il, aux plans de conquête des partis gouvernementaux étrangers, nous combattons aujourd'hui les politiques annexionnistes allemands qui, aussi bien que ceux du dehors, constituent le principal obstacle aux négociations de paix.

Le chancelier, dans son discours du 9 décembre, n'a pas désavoué cette politique dangereuse; au contraire, il l'a approuvée. Aussi les partis bourgeois ont-ils réclamé formellement une augmentation territoriale. Pourtant, des négociations de paix ne sont possibles qu'à la condition de n'écraser aucun peuple et d'abandonner tout plan de conquête. Nos frontières et notre indépendance sont en sécurité. Nous ne sommes pas menacés d'une nouvelle invasion d'armées ennemies, mais la guerre appauvrit l'Europe et ruine sa civilisation. Maintenant que les puissances centrales sont dans une situation militaire favorable, le gouvernement allemand doit faire le premier pas vers la paix. Le chancelier de l'empire s'est refusé à faire le premier des propositions de paix. Nous ne voyons pas comment on pourrait concilier l'attente de sentiments pacifiques de la part de l'adversaire en présence de nos plans de conquête avec l'adoption de nouveaux crédits de guerre. Nous refusons donc ces crédits (appl. sur les bancs de la minorité de la fraction socialiste).

Nouvelle adhésion à Zimmerwald

Le parti socialiste de la ville de Braun-schweig a voté, dans une assemblée très revêue et à l'unanimité moins une voix, son adhésion à la conférence de Zimmerwald. Ils demandent en outre à la minorité socialiste au Reichstag qu'elle prenne l'initiative, à chaque occasion propice, d'agir dans le sens des décisions internationales. Le député au Reichstag de cette circonscription, le soi-disant camarade Bloss, un des plus bruyants patriotes socialistes au Reichstag, a été sommé par le parti qu'il représente, d'exposer son point de vue devant lui.

JURA BERNOIS

ST-IMIER. — Après l'orage. — Après l'orage, une fois que le ciel redevient serein, c'est alors seulement que le voyageur peut se refaire et se remettre en route. En politique, il en est de même, quoique un camarade me disait un jour qu'après les élections on pouvait se reposer. Au contraire, c'est le moment propice pour se remettre à l'œuvre de propagande, mais auparavant, revoyons un peu ce qui s'est passé ces jours dans le camp adverse, et chez nous également.

Le parti radical, par son manifeste, nous a gratifié de quelques insultes dont lui seul a le secret, entre autres celle adressée aux pauvres innocents victimes de la guerre, auxquelles il a été accordé quelques secours; pas besoin d'y revenir longuement, le comité de mon parti a relevé le gant loyalement par un double manifeste.

Il est d'autres erreurs chez nos radicaux qu'il est nécessaire de relever. Par exemple, ils nous disent ne pas être entrés dans la voie des polémiques personnelles, tandis que le parti socialiste cherchait à amorcer discrètement à l'approche des élections. Le renard n'a pas mordu à l'amorce; donc l'amorce doit être encore en place, et le parti radical devrait bien nous dire où elle se trouve afin que nous puissions la relever.

Plus loin, dans l'énumération des qualités de leurs candidats, que je ne tiens pas à contester naturellement, je voudrais cependant faire remarquer que non seulement les radicaux ont travaillé dans les commissions de chômage et de secours; mais également des socialistes et d'une manière assez considérable et toute de désintéressement. Je dirai même que ces derniers ont été au Conseil général les initiateurs de ces dites commissions et que si nous n'avions pas eu, au dit conseil, nos représentants socialistes les chômeurs et les nécessiteux auraient pu attendre longtemps sur du travail et des secours.

Il paraît qu'il y aura maintenant un conseiller général radical qui sera le porte-parole de «ces ouvriers modérés» (textuel). D'abord, qui sont ces ouvriers modérés? Ce sont des ouvriers qui combattent constamment les syndicats professionnels; mai qui

souvent, d'un autre côté, savourent les avantages que les syndicats apportent à tous indistinctement. Ce sont des ouvriers qui acceptent des baisses de salaire pendant la guerre sans récriminer; ce sont des ouvriers qui baissent la pantoufle pour obtenir une risette de leur patron; ce sont enfin ces ouvriers qui tirent à la corde qui les étranglent lentement mais sûrement.

Une petite gaffe a été commise samedi soir par un membre du bureau électoral M. S.:

Deux frères se rendent aux urnes à quelques minutes d'intervalle. M. S., s'adressant au second avec une arrogance démesurée, lui dit: «N'avez-vous pas déjà voté une fois, vous!» Avec quelle carte, répond l'électeur! Moi, je lui aurais répondu: «Vous en seriez, vous, peut-être capable, mais pas moi!» Heureusement, l'agent de police présent à ce moment a su faire comprendre au fougueux radical qu'il était dans l'erreur, qu'il s'agissait de deux frères.

Maintenant, je m'adresse aux ouvriers qui se désintéressent de leurs devoirs d'électeur; chaque fois vous commettez une coupable faute en vous abstenant de voter; le chemin que vous devriez suivre n'est-il pas suffisamment tracé? N'avez-vous pas assez souffert du régime bourgeois? Que faut-il donc pour vous ouvrir les yeux? Osons espérer qu'une prochaine fois vous aurez compris et que vous ferez votre devoir. *Gaf.*

ST-IMIER. — *Mutuelles Réunies.* — Les mutuelles réunies de St-Imier ont eu leur assemblée générale annuelle le jeudi 16 décembre écoulé. A l'ordre du jour figuraient notamment les rapports du Président et celui des délégués à Lausanne, desquels il ressort que nos mutuelles ont eu une année assez chargée, car c'est à présent que les effets du manque de travail (mauvaise nutrition et privations) se font sentir; aussi l'assemblée prie-t-elle tous les sociétaires qui peuvent payer leurs cotisations de le faire sans retard, car nous rencontrons encore beaucoup trop de mauvaise volonté de certains membres qui peuvent faire leur devoir.

Le Rapport de Lausanne mentionne le départ du Comité central de notre président, M. Léon Latour, qui se retire pour cause de santé. C'est avec regret que nous enregistrons cette décision.

Les délégués du Jura ont décidé de se réunir de temps à autre pour discuter en commun les intérêts des mutualistes; ces réunions se tiendront à Sonceboz.

Notre collègue Jean Josi, a été nommé suppléant au Comité central, en remplacement d'Emile Reutener.

Pour le Nouvel-An

Dans notre dernier numéro de l'année, une page sera réservée aux négociants, ainsi qu'à toute personne, qui désireraient adresser à leur clientèle ou à leurs amis et connaissances, les vœux ou souhaits de bonne année, dans le genre ci-après:

La Maison X...

présente à ses fidèles clients ses vœux les meilleurs de nouvelle année.

Prière à nos clients et lecteurs de nous faire tenir leurs ordres sans retard. Administration de «La Sentinelle», Parc 103. — Téléphone 87.

OSW. MARCHAND-WEBER
TABACS et CIGARES
Rue de la Balance 13 La Chaux-de-Fonds

UNE RECETTE
simple et facile

pour avoir des ENFANTS robustes et bien portants, c'est de les nourrir avec la

FARINE LACTÉE NESTLÉ

l'aliment rationnel des enfants, d'une digestibilité parfaite et d'une haute valeur nutritive. Facilite la dentition et la formation des os.

Envoi gratuit d'échantillons sur demande adressée à la

MAISON H. NESTLÉ, VEVEY

POUR LES FÊTES

Viandes fraîches

de tout genre, les meilleures qualités
aux plus bas prix.

Jambons

Jambon avec os.
Jambon-Noix.
Roulade de Jambon.

Langues de bœuf

fraîches, salées et fumées.

Porc fumé

Filets, Côtelettes, Palettes, Jambonneaux.



En vente dans toutes nos succursales
Expéditions au dehors

Saucisses à cuire

Saucisses neuchâtelaises.

Saucissons secs

Salami de Milan.
Salami de Gotha.
Cervelas de Gotha.
Saucisses ménagères.
Saucisses à la Brunswick.

Charcuterie fine

Balleron. Saucisson au cumin. Saucisson de
Lyon. Saucisse bernoise à la langue. Saucisse
de veau. Saucisse au foie à la Francfort.
Roulade de veau. Galantine de veau.
Saucisse truffée.

BOUCHERIES

BELL

CHARCUTERIES

La qualité de nos produits défie toute concurrence. Prix avantageux.

ETRENNES

Meubles

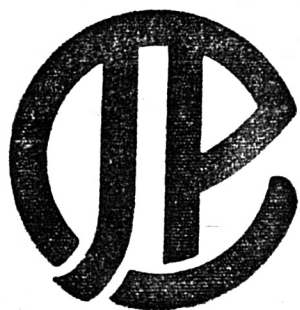
Perrenoud

INDUSTRIE DU PAYS

Serre 65

Serre 65

Marque de
Fabrique



Usine et
Fabrique à Cernier

Perrenoud

Meubles

Rideaux - Linoléums - Tapis

8578

Bijouterie - Orfèvrerie

Mlle L. CARTIER

F. KOCHER-STAUFFER, success^r

Rue Léopold-Robert, 24 a
(Derrière la Brasserie Gambrinus, La Ch.-de-Fonds)

Grand choix de Bijouterie
et Orfèvrerie en tous genres
Couverts de tables argent et métal
unis et décorés

ALLIANCES

Réparations - Transformations

Téléphone 8.36 8739 Se recommande.

Service d'Escompte Neuchâtelais

Ouvert le dimanche

Boucherie-Charcuterie

EDOUARD SCHNEIDER

4, Rue du Soleil, 4

Gros VEAU extra, à 85 et 95 cts. le demi-kilo

Grand choix de Lapins frais

8578
H22851C

Excellents Jambons, Palettes et Côtelettes fumés

Skis :: Luges :: Patins

OCH Frères

37. Rue Léopold-Robert

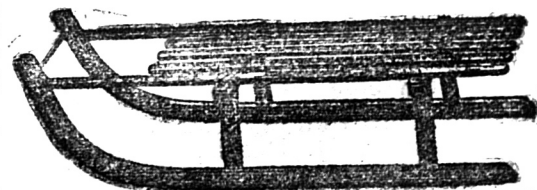
Chez H. DUCOMMUN

Beau choix de SKIS
des premières marques
suisses et norvégiennes.
SKIS réclame, bon
marché, pour enfants et
grandes personnes.
LUGES DAVOS,
fabrication soignée.
PATINS, article
courant bon marché et
meilleures marques anglaises.

SOULIERS fabriqués spécialement pour le ski.
COMPLETS pour skieurs, MAILLOTS en laine, BANDES
MOLLETIÈRES, etc.

Catalogue gratis sur demande.

8735



Oranges Oranges

Un wagon d'oranges vient d'arriver. Grande vente dans
mes magasins, depuis

50 cent. la douzaine

Pour Arbres de Noël et Revendeurs, 3 fr. 50 le cent. 8757

BALESTRA, Primeurs.



Pour les Fêtes
de
Noël et Nouvel-An

Venez visiter les Magasins où vous pourrez faire choix d'un très utile cadeau

A LA VILLE DE LYON

Rue de la Balance, 16 — La Chaux-de-Fonds

Seule Fabrique de la place de Parapluies et d'Ombrelles

Grand choix de **CANNES**

Incontestablement le plus grand choix de **PARAPLUIES** depuis
2.50 à 40 francs

Articles de toute confiance et marchandises de toute fraîcheur
sur demande, tous les recouvrements et raccommodages sont livrés dans une heure

Les Magasins sont OUVERTS les dimanches de décembre seulement

Service d'Escompte Neuchâtelois 5%

Charles Berger, successeur de Cadet Renaud.

LINOLEUMS RIDEAUX
Au Progrès
LITERIE STORES

Nos magasins seront ouverts dimanche après midi 26 courant, de 2 à 6 h.

OTTO KLENK - LOCLE

Téléphone 2.16 MARCHAND TAILLEUR Rue D. JeanRichard 23

Confections Bonneterie Chemiserie
pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants

Prix modérés. (Se rend également à La Chaux-de-Fonds)

Vient d'arriver :

Un nouveau choix de parapluies à
3.50 et 4 fr.

Se recommande, 8648

A. Kroeppli

Rue du Parc 66

A vendre une zither avec étui, ayant
très peu servi. Bas prix.
S'adresser rue des Meulins, 7, au 1^{er}
étage, à gauche. 8836

Ch. Courvoisier-Moritz

Magasin „GLORIA“

Place Fontaine Monumentale

possède toujours le plus grand choix en

Régulateurs et Réveils

Montres pour Dames et Messieurs

Métal, Argent et Or 8796

Bracelets Bracelets

Bijouterie Orfèvrerie

Articles sans concurrence Prix les plus bas

Réparations en tous genres

Le Magasin est ouvert les dimanches de décembre.

Envois à choix au dehors. Téléphone 15.08



Salon
pour
Dames

L. Fellmann
coiffeuse
N.-Droz
105

Shampooing à toute heure. - Coiffures
modernes pour noces et soirées. -
Ondulations Marcel. - Grand choix
de peignes et épingles. - Postiches
en tous genres.

8850 Se recommande,

Lampes électriques de poche.

Grand choix dep. fr. 1.50 aux plus soignées,
pour cadeaux. Piles de rechange 1^{re}
qualité à 80 ct. Ampoules. - Se re-
commande, Edouard BACHMANN,
rue Daniel JeanRichard 5,
derrière le Théâtre. Après
fermeture et dimanches, s'adresser
au 2^e étage, même maison. 8784

Baignoire zinc, peu d'usage, avec
soupape à chaînette, est
à vendre faute d'emploi. S'adresser
rue Fritz-Courvoisier 11, au 1^{er} étage
à gauche. 8829

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & C^{ie}

Rue Saint-Maurice 10 -- NEUCHÂTEL

Objets de ménage en aluminium, cuivre jaune, vieux-cuivre, fer battu, etc.

Spécialité d'AUTO-CUISEURS en Bois ou Tôle vernie, Intérieur Aluminium ou Email
Coutellerie, Christofle, Ruolz, etc.

HORLOGERIE, RÉGULATEURS, RÉVEILS

Baromètres, Thermomètres, Jumelles de Théâtre ou de Voyage

PETITS MEUBLES DE SALON

Porcelaines — Cristaux — Verrerie

Prix très modérés

Très grand choix de JEUX et JOUETS

Nouveauté: Jouets de l'Industrie Neuchâteloise du Jouet

Chaque acheteur pour la somme de 5 fr. au moins a droit à une prime

Ouvriers, faites vos achats chez les commerçants
qui favorisent votre journal de leurs annonces.

INSTITUT D'OPTIQUE

E. BREGUET, Spécialiste

Serre 4 LA CHAUX-DE-FONDS Serre 4

L'assortiment d'Articles pour Etrennes est au
grand complet

Lunettes et Pince-nez or, plaqué or, nickel, verres
« Jénaphaques » rendant une vision claire et sans fatigue.

Etablissement fournissant le maximum de garantie
à toutes les personnes souffrant d'une vue défectueuse.

Grande exposition de Baromètres, Thermo-
mètres et Jumelles.

Entrée libre 8760 Entrée libre

Le groupe des
TRAVAUX FÉMININS
de la Commission du Travail

met en vente, à l'occasion des Fêtes, un

Assortiment considérable

d'ouvrages, beaux et bien faits, au Maga-
sin des Ouvroirs, rue Neuve 8.

TRAVAUX DE DAMES

de tous genres 8730 H33523C

Grand assortiment en coutellerie fine
et ordinaire - Couverts de table, métal
blanc, argenté, Orfèvrerie de Pesoux
J. Bachmann, Léopold-Robert, 26
Service d'Escompte Neuchâtelois, 5%
Magasins ouverts les dimanches de décembre 8814

Vannerie - Brosserie - Boissellerie

Place du Marché **R. ROBERT-TISSOT** 4, Rue Neuve, 4

Maison fondée en 1886

Beau choix d'Etrennes utiles Beau choix d'Etrennes utiles

JEUX - JOUETS

Chemin de fer Meubles d'enfants
00 Chevaux à balancoires 00 Berceaux 00 Berceuses
0000 Chars à ridelles 0000 Potagers - Articles de cuisine
Luges Davos Jeux divers

ESCOMPTE 5% 8761

Fumeurs!

A l'occasion des fêtes
Grand choix de Cigares en boîtes
de 10, 25, 50 et 100 pièces
Cigarettes en boîtes de luxe et autres
Pipes, Porte-cigares, Etuis, etc.

Se recommande, 8677

Edwin Muller, „A la Havane“
Place de la Fontaine Monumentale
Vis-à-vis de la Fleur-de-Lys

Société Coopérative de Consommation
SAINT-IMIER

Nos Magasins restent
ouverts le soir après 8 heures
jusqu'au 31 décembre

CHARCUTERIE BERNOISE

Nous avons en vente dans nos magasins d'épicerie

EXCELLENTE SAUCISSE

POUR LES FÊTES:

JAMBONS & PALETTES fumés à fr. 1.80 le 1/2 kilo

Se faire inscrire de suite dans les magasins 8808

Marchandise de toute première qualité

Cabinet Dentaire

Léon BAUD

Rue Jaquet-Droz 27 Maison de la Consommation

LA CHAUX-DE-FONDS

16 ans de pratique chez H. Collet - 3 ans chez les successeurs

Spécialité de PROTHÈSE DENTAIRE

Dentier (haut ou bas) dep. fr. 50. Fournitures de 1^{re} qualité.
Dentier complet 100. Travaux garantis par écrit.

Transformations Réparations

Extractions Plombages 8537

VÉRITABLES MANCHONS « AUER »

Fr. 0.80 en magasin - Fr. 1.20 à domicile

TUBES « JENA », Fr. 0.60 - LUSTRIERIE - BECS RENVERSÉS - RÉCHAUDS

Brunschwyler & C^{ie}

Téléphone 224 Serre, 40 Téléphone 224

POTAGERS - INSTALLATIONS DE CHAMBRES A BAINS

TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS A PRIX RÉDUITS 7863

Etrennes utiles

Chapeaux

pour Messieurs, Jeunes Gens, Enfants
CASQUETTES - BÉRETS

Parapluies

pour Messieurs et Dames
PARAPLUIES - CANNES

Cravates

RÉGATES - LAVALLIÈRES - NŒUDS
en grand choix, du meilleur marché
au plus soigné
se trouve 8840

Au Tigre Royal

W. MORITZ

Léopold-Robert, 15 (à côté de la Fleur-de-Lys)

Ouvert dimanche 26 décembre, de 9 h. à 6 h.

Société Coopérative de Consommation, St-Imier

Fêtes de Noël et Nouvel-An

Brillante Exposition de

JEUX et JOUETS

Bougies et Garnitures pour Arbres de Noël

Choix incomparable d'Articles pour Cadeaux

RUE FRANCILLON NOUVEAU MAGASIN RUE FRANCILLON

C'est toujours dans les magasins de la Société Coopérative de Consommation que vous achèterez le plus avantageusement.

Dernière répartition : 10 % 8743

Coopératives Réunies

Librairie, Rue Léopold-Robert, 43

Livres d'Etrennes. Articles de Peinture, etc. Portefeuilles. Portemonnaie Sacs d'Ecole. Serviettes. Jeux, etc.

Fermeture des Magasins pendant les Fêtes

Pour favoriser le repos de nos boulangers, dont le travail est particulièrement intense en cette fin d'année, nous avisons les coopérateurs-consommateurs que tous nos débits seront fermés complètement les

Samedi 25 Décembre, jour de Noël, Dimanche 26 Décembre
Samedi 1^{er} Janvier, Dimanche 2 Janvier

Les coopérateurs sont priés de faire des achats de pain en suffisance le vendredi, pendant les fêtes.

Boulangerie

Nous avons terminé cette dernière semaine la construction d'un 3^{me} grand four moderne ce qui nous permet d'augmenter encore la production du pain. 8822
Nous offrons donc :

Pain complet, excellente qualité, 44 ct. le kilo, 5 % de ristourne, soit prix net 41,8 ct. le kg.

A l'occasion des Fêtes :

Hommes de pâtes, à fr. 1.10 la dz. Taillaules et Tresses très appréciées. Pains au lait et Brioches à 50 ct. la douz. Ristourne déduite, 47 1/2 ct. net. Petits leckerlis - Gâteaux de Milan - Macarons, de notre propre fabrication.

Chaussures

Si vous désirez offrir comme CADEAU utile une bonne paire de Souliers de chambre ou de cuir, une paire de Caoutchoucs russes. adressez-vous au

Magasin Coopératif de Chaussures, Rue du Progrès 88

Laiterie

A l'occasion des FÊTES : Excellents Fromages, très gras d'Emmenthal, du Jura et de Gruyère pour la fondue. — Vacherins (ou Mont d'Or) à fr. 2.20 le kg. par boîte entière. — Munster, Servettes, Reblochons de Savoie.

Laiteries : Paix 70 — Moulins 7 — Grenier 39 — Place d'Armes 1

Epicerie

Vins de tous genres, Desserts, Conserves, Chocolats, Denrées de tous genres
Nord 163 — Progrès 88 — Serre 90 — Commerce 117 — D.-P. Bourquin 1 — Place d'Armes 1 — Puits 12 — Nord 7 — Numa-Droz 2 Serre 43

ARTICLES DE MÉNAGE en tous genres

ÉTAGÈRES DE CUISINE CRISTAUX - VERRERIE

L. TIROZZI

Léopold-Robert 21 :: La Chaux-de-Fonds

GARNITURES de Lavabos

Choix incomparable en DÉJEUNERS - DINERS
Faïence et Porcelaine 8774

MAGASIN DE MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS

R. REINERT, Luthier

Rue Léopold-Robert 59 8783 La Chaux-de-Fonds

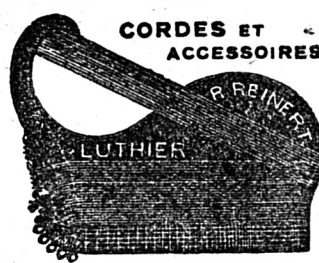
Choix superbe :

Violons
Violoncelles
Guitares
Mandolines
Zithers
Flûtes

CORDES ET ACCESSOIRES

Grande variété :

Archets
Étais
Fourres
Lutrins
Porte-musique
Métronomes



Tous instruments !
Tous accessoires

Cordes renommées

Prix et qualités sans concurrence



L'arbre de Noël aura lieu Jeudi 23 courant, dès 8 h. et demie du soir, au local. Tous les membres du club sont chaleureusement invités à y assister. Les dons seront reçus avec reconnaissance par MM. Tell Jacot, Oscar Wirz, Charles Mattern, Maurice Favre. H23001C8825

Usine „ESSAIME“

CH. Sandoz-Moritz & Co
Tavannes

engagerait encore 8838

15 Mécaniciens ajusteurs

Travail très intéressant. Bon salaire. Paie chaque samedi. H6311J

Poussettes et Charrettes de POUPEES

Petits chars et chars à ridelle Meubles d'enfants et de poupées
Choix immense
Prix défiant toute concurrence

Au Berceau d'Or

Ronde. 11
8869 Ouvert le dimanche

Fiancés A vendre machine à coudre garantie dernier système, première marque. Prix de guerre. - S'adr. au bureau de la Sentinelle. 8824



J'OFFRE

le seul moyen d'acheter un CADEAU UTILE à des prix incroyables

malgré la cherté de tous les articles

Mesdames, Messieurs, faites votre choix et passez au

Magasin de SOLDES et OCCASIONS

10, Rue Neuve, 10

Camisoles pour Hommes	2.50	Jupes en drap pour Dames	4.50
Caleçons pour Hommes	2.50	Mouchoirs couleurs,	0.20 et 0.25
Chemises pour Hommes	2.25	blancs avec initiales,	0.20
Pantalons pour Hommes	3.50	brodés, en cartons de 3 et 6 pièces,	0.65
Gilets dépareillés	3.90	le carton dep.	0.65
Complets saloppettes	5.80	Parapluies pour Dames	3.25
Habilllements complets	29.50	Parapluies pour Hommes	3.25
Habilllements complets p. garçons d.	7.50	Parapluies pour Enfants	2.60
Chemises pour Dames, couleurs,	2.20	Souliers forts, pour hommes,	11.50
Chemises pour Dames, blanc,	1.95	pour Hommes, pour le dimanche, dep.	12.50
Sous-tailles pour Dames, blanc, dep.	0.95	Souliers pour Hommes, article luxe, depuis	14.50
Cache-corsets en laine	2.50	Souliers pour Dames, 36/37 depuis	7.50
Pantalons pour Dames, blanc, depuis	1.90	Souliers pour Dames, pour la semaine, depuis	9.50
Pantalons pour Dames, couleurs, depuis	1.65	Souliers pour Dames, article luxe, depuis	14.50
Jupons chauds, couleurs	2.25	Grand choix en Souliers pour Garçons, Fillettes et Enfants extra avantageux	
Blouses en flanelle	2.50	Pantoufles pour Dames	1.90
Blouses en laine	4.50	Cafignons très chauds	3.90
Blouses en soie, à la mode	7.50	Caoutchoucs pour Fillettes, depuis	1.75
Tabliers de ménage	0.95	Caoutchoucs pour Hommes, dep.	2.25
Tabliers à bretelles	1.30	Souliers velours pour Enfants	4.--
Tabliers fourreau	2.75	Souliers velours pour Dames	6.50
Tabliers pour enfants	0.90	Grand stock de	
Tabliers pour garçons	0.85	Chaussures Imperméables pour sports et service militaire	

Mesdames, Messieurs, faites un essai et vous deviendrez un client fidèle

On peut visiter le magasin sans acheter Envoi contre remboursement
Le Magasin restera ouvert le dimanche 26 décembre

Achille BLOCH, Soldeur, de Neuchâtel

Ouvriers ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces